



Commune de Pomy
Police des constructions, police du feu,
urbanisme, salubrité & sécurité aux chantiers
Place du Collège I 1405 Pomy
Tél. secrétariat : 024.425.25.35
Tél. direct : 024.425.12.09
Courriel : technique@pomy.ch

Mise à jour: 01.07.2020

Formulaire E

Attestation de conformité pour garde-corps et parois vitrées

Requérant :

Nom, prénom : Adresse :
NPA, lieu : Téléphone :
Courriel :

Objet :

Parcelle : Adresse :
NPA, lieu : Partie :

Installateur :

Nom, prénom : Entreprise :
Adresse : NPA, lieu :
Téléphone : Courriel :

Garde-corps, parois vitrées :

Hauteurs de chute :

Toute surface normalement praticable par une personne et présentant un risque de chute doit être sécurisée par un élément de protection. Selon la norme SIA 358, pareil élément est nécessaire à partir d'une hauteur au-dessus du vide de 100cm.

<u>Etage :</u>	<u>Pièce ou local :</u>	<u>Type de protection :</u>	<u>Conforme :</u>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

Copie du type de matériel utilisé, ou notice d'installation fournis pour l'ensemble des protections de chute

Lieu, date : Signature de l'installateur :

L'installateur, par sa signature certifie que cette installation est conforme aux prescriptions et recommandations en vigueur.